

À renvoyer impérativement avant le 21 mai 2019 : MCO congrès - URGENCES 2019 - Villa Gaby - 285 Corniche JF Kennedy - 13007 Marseille ou par mail à audrey.martin@mcocongres.com. Tarif Majoré de 20% à partir du 21 mai 2019

NOUVEAUTE : Tarif Spécial ARM (Formation Pré-congrès dédiée inscription seule ou avec la journée du 5 juin inclus ou les 3 jours de congrès)

Conditions générales de vente : Dossier d'inscription à compléter et à renvoyer à MCO CONGRES, accompagnée d'un règlement., avant le 21 mai 2019. Après cette date, l'inscription se fera sur place à l'accueil du congrès. Seule l'inscription en ligne restera ouverte (règlement uniquement par carte bancaire).

Le tarif sera majoré de 20% à partir du 21 mai 2019.

Prise en charge par FMC : le bulletin d'inscription doit être impérativement être accompagné d'une lettre de prise en charge financière de votre établissement (dans le cas contraire votre dossier ne sera pas pris en compte). Seule l'inscription au congrès peut faire l'objet d'une convention facture entre MCO CONGRES et le centre hospitalier, L'inscription à une formation Pré-Congrès ou à des ateliers doit être accompagnée d'un règlement (chèque ou copie de virement bancaire).

Nom (du participant) : Prénom (du participant) :

Adresse Professionnelle (obligatoire) :

CP : Ville : Pays :

Téléphone : Mail (obligatoire) : N° RPPS/ADELI :

Adhérez à la SFMU et bénéficier d'un tarif membre SFMU : www.sfmu.org

1. INSCRIPTIONS PRÉ-COURS ARM NOUVEAUTÉ

Nouveauté 2019 : Journée des Assistants de Régulation Médicale : 4 ateliers de 1h30 vous sont proposés (le 4 juin 2019)

Vous avez la possibilité de vous inscrire à cette journée dédiée ainsi qu'au congrès à un tarif préférentiel (plusieurs sessions intéressant les ARM sont positionnées le mercredi 5 juin pour ceux qui ne pourraient participer qu'à une seule journée du congrès).

(donne uniquement l'accès au congrès, pour participer aux ateliers vous devez vous y inscrire). Pour vous inscrire au tarif Membre SFMU vous devez impérativement être à jour de votre adhésion SFMU 2019.

> INSCRIPTION PACKAGE - PRÉ-COURS + CONGRÈS (Places limitées)

	Inscription libre Règlement par le participant				Inscription FMC - ou tiers payeur FMC N° Formateur 93 13 13 474 13			
	3 jours		1 jour Mercredi 5 juin (non cumulable)		3 jours		1 jour Mercredi 5 juin (non cumulable)	
	Membres	Non Membres	Membres	Non Membres	Membres	Non Membres	Membres	Non Membres
Formation PRÉ-CONGRÈS URGENCES 4 juin 2019 + Inscription congrès 3 jours ou 1 jour - ARM	150 € TTC	200 € TTC	130 € TTC	180 € TTC	230 € TTC	280 € TTC	210 € TTC	260 € TTC

> INSCRIPTION AU PRÉ-COURS À LA CARTE (Places limitées)

	MEMBRES SFMU / SuDF A jour de votre adhésion 2019	NON MEMBRES
Formation PRÉ-CONGRÈS URGENCES 4 juin 2019 - ARM	90 € TTC	100 € TTC

TOTAL 1 : _____ €

2. INSCRIPTIONS AU CONGRÈS

Donne uniquement l'accès au congrès. Pour vous inscrire au tarif Membre SFMU vous devez impérativement être à jour de votre adhésion SFMU 2019.

	Inscription libre Règlement par le participant				Inscription FMC - ou tiers payeur FMC N° Formateur 93 13 13 474 13			
	3 jours (hors DPC)		1 jour (hors DPC) (non cumulable) 05/06 ou 06/06 ou 07/06		3 jours (hors DPC)		1 jour (hors DPC) (non cumulable) 05/06 ou 06/06 ou 07/06	
	Membres	Non Membres	Membres	Non Membres	Membres	Non Membres	Membres	Non Membres
ARM	90 € TTC	160 € TTC	70 € TTC	140 € TTC	280 € TTC	430 € TTC	170 € TTC	280 € TTC

TOTAL 2 : _____ €

3. INSCRIPTIONS AUX ATELIERS PRATIQUES (Ces ateliers auront lieu le 05/06 cf. programme)

10 € par ateliers

Conditions générales de vente : Seules les personnes inscrites au congrès pourront prétendre à une inscription aux ateliers per-congrès (les fiches d'atelier renvoyées sans les fiches d'inscriptions ne seront pas prises en compte). L'inscription aux ateliers en amont est recommandée. La date et l'heure des ateliers qui vous ont été attribués vous seront communiquées lors de votre confirmation d'inscription. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte (aucun fax ne sera pris en compte). Les tarifs d'inscription seront majorés de 20% à compter du 21 mai 2019.
Conditions d'annulation des Ateliers : Annulation avant le 1^{er} mai 2019 : 50% du montant de l'inscription sera remboursé. à partir du 1^{er} mai 2019 : aucun remboursement possible.

SVP, VEUILLEZ NUMÉROTÉR VOS CHOIX
DANS LES CASES DES ATELIERS PAR
ORDRE DE PRÉFÉRENCE.

- N° _____ Gestion téléphonique relationnelle et décisionnelle d'une urgence cardiologique.
N° _____ Régulation des urgences psychiatriques au Samu.
N° _____ Les nouvelles technologies dans la médecine de catastrophe.
N° _____ Simulation en régulation pédiatrique.

TOTAL 3 : _____ €

TOTAL GÉNÉRAL : TOTAL 1 + TOTAL 2 + TOTAL 3 =

€

3. RÈGLEMENT

par VIREMENT BANCAIRE (référence de la facture obligatoire/ Copie de virement à envoyer : audrey.martin@mcocongres.com)

RIB - Urgences 2019- Banque Populaire Méditerranée > Code banque : 14607 - code guichet : 00226 - N° de compte : 00262556405

Clé RIB : 55 – IBAN : FR76 1460 7002 2600 2625 5640 555 - BIC : CCBPFRPPMAR

par CHÈQUE BANCAIRE à l'ordre de MCO CONGRES

en ligne sur www.urgences-lecongres.org

Conformément à ses engagements et au RGPD, MCO CONGRES collecte vos données personnelles pour la gestion de votre inscription au Congrès et son bon déroulement, sur la base de votre consentement, d'une relation contractuelle ou de notre intérêt légitime à fournir la meilleure qualité de services. Ces données sont également traitées à des fins de réalisation d'opérations de marketing, de réalisations d'études, de statistiques. Elles sont destinées aux entités de MCO CONGRES, et éventuellement à leurs partenaires pour la réalisation des finalités susvisées. MCO CONGRES garantit la confidentialité et la sécurité des données personnelles. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à MCO CONGRES, Délégué à la Protection des données - Villa Gaby 285, Corniche Kennedy - 13007 Marseille - France ou à l'adresse dpo@mycongres.com.

En cochant cette case, je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au Traitement des données personnelles, conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

En cochant cette case, je donne à l'organisateur le droit d'exploiter mon image, dans le cas où je serais photographié ou filmé.